Le retour de la loutre d'Europe en rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ?

Laurent Troadec *

AGSEL, 134 route de Bodonn, 29470 Plougastel-Daoulas, France

Résumé

La loutre d'Europe montre actuellement une nette tendance à la recolonisation dans le Finistère. Sa présence a récemment été démontrée sur l'ensemble des cours d'eaux côtiers de la rade de Brest où elle exploite clairement le milieu marin, comme l'indiquent les restes d'organismes marins découverts dans les épreintes. La loutre est une espèce devenue emblématique du combat pour la protection de la nature en Europe. Son retour en rade de Brest est une grande nouvelle qui impose la prise en compte de l'espèce dans la gestion des espaces maritimes et littoraux protégés ou non et engage la responsabilité de chacun dans la préservation de ce patrimoine naturel retrouvé.

Mots-clés : loutre ; recolonisation ; milieu marin ; rade de Brest

On the reappearance of the European Otter in the marine environment in the bay of Brest, Brittany

Abstract

Following a long period of scarcity during the last 50 years in Brittany, the European otter is currently regaining its former territory. Its presence has recently been testified along the coasts of the bay of Brest (Brittany), where it forages in the marine environment. The return of the European Otter in the bay of Brest raises the question of the management of this species in a very specific environment.

Keywords: otter; recolonization; marine environment; bay of Brest

* e-mail : laurent.troadec@wanadoo.fr

Introduction

La loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) est une espèce carnivore qui appartient à la famille des Mustélidés dont l'aire de répartition s'étend sur l'ensemble du continent Eurasien. Ce mammifère semi-aquatique n'est pas strictement inféodé à l'eau douce, elle peut aussi s'installer en milieu côtier et exploiter le milieu marin pour assurer une partie de ses besoins. Elle a disparu de la majeure partie des côtes françaises et ne les fréquente plus que dans de rares localités et/ou de manière temporaire le long des côtes du nord-ouest de la Bretagne et sur l'île de Noirmoutier (Kuhn, 2001). Ailleurs en Europe, les populations côtières se localisent principalement sur les côtes de la Norvège, d'Ecosse, d'Irlande et du Portugal. C'est aux îles Shetlands que la loutre a été la plus étudiée en milieu côtier (Kruuk *et al.,* 1989).

Au début du XX^e^ siècle, la loutre était répartie en Bretagne du Kreiz Breizh [1] jusqu'à la côte. La disparition totale de l'espèce dans les années 1950 dans cette région ne fut évitée que par la subsistance d'isolats de population en centre Bretagne et en milieu côtier (îlots de la mer d'Iroise (Duplaix-Hall, 1971), étang de Kerloc'h en presqu'île de Crozon (Simonnet, 2010a)).

Longtemps décimée par la chasse et le piégeage (De Beaulieu, 1990 ; Lafontaine, 2005), la loutre d'Europe est aujourd'hui une espèce protégée en France (arrêté du 23 avril 2007). Sa chasse est interdite depuis 1972 et sa protection légale a été renforcée par la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 (arrêté ministériel du 17 avril 1981). Ces mesures portent leurs fruits car depuis quelques années l'espèce reconquiert son aire initiale, et ce, de façon spectaculaire. Les données générales d'observation montrent une nette tendance à la recolonisation en Finistère (Simonnet, 2013 ; figure 1).

Ceci concorde avec l'observation d'épreintes [2] découvertes durant l'hiver 2012-2013 en amont des bassins versants de la Mignonne et du Camfrout, cours d'eau côtiers de la rade de Brest. Ces observations, d'abord fortuites, ce sont multipliées à partir du printemps 2013 en zone côtière sur le pourtour de la rade de Brest (figure 2). Ainsi, une prospection plus intense a permis l'acquisition de données couvrant les nombreux petits cours d'eau côtiers de la rade, les estrans proches de leur embouchure et les zones humides littorales. La prospection a été réalisée de manière systématique sur tous les cours d'eau se jetant potentiellement en milieu marin ou saumâtre, là où l'accès était raisonnablement envisageable. Les observations négatives désignent les visites qui n'ont pas donné lieu à la découverte de traces de loutres de quelque ordre que ce soit au cours de nos prospections.

1. Le centre de la Bretagne en breton.

2. La loutre est un animal discret, essentiellement nocturne, difficile à observer en milieu naturel. L'étude de la répartition de l'espèce est essentiellement basée sur la recherche d'indices de sa présence. Le terme épreinte désigne les excréments de loutre ; caractéristiques, ils balisent le territoire des individus et servent dans la communication intra-spécifique.

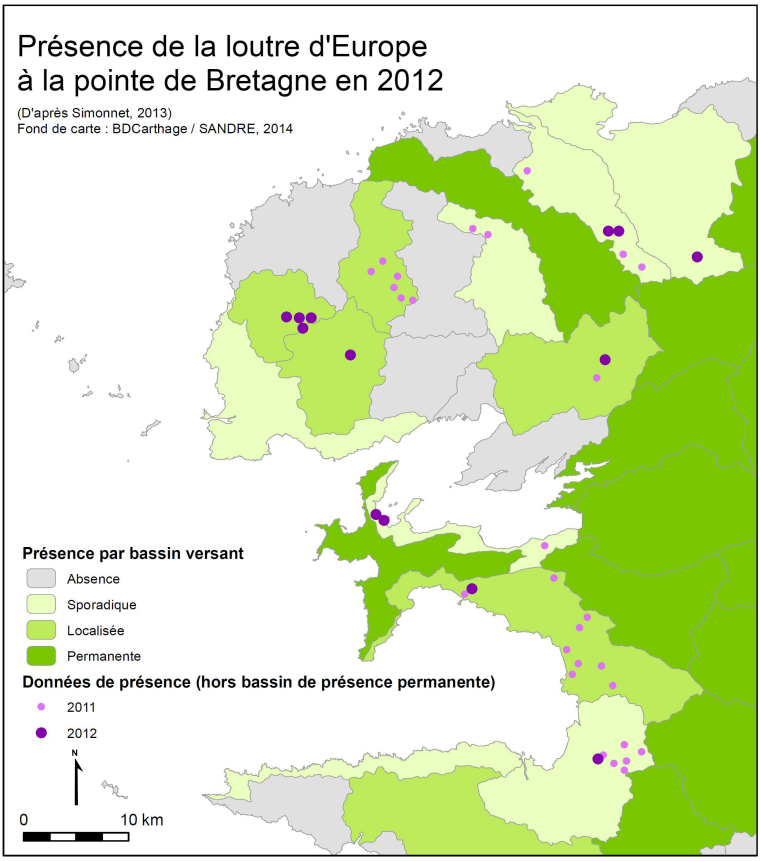

Figure 1 : Carte de distribution de la loutre d'Europe à la pointe de Bretagne en 2012 (d'après Simonnet, 2013).

La présence de cette espèce étant attestée depuis plusieurs mois, l'objet de cet article est d'initier réflexions et discussions sur la problématique du retour de la loutre d'Europe en rade de Brest.

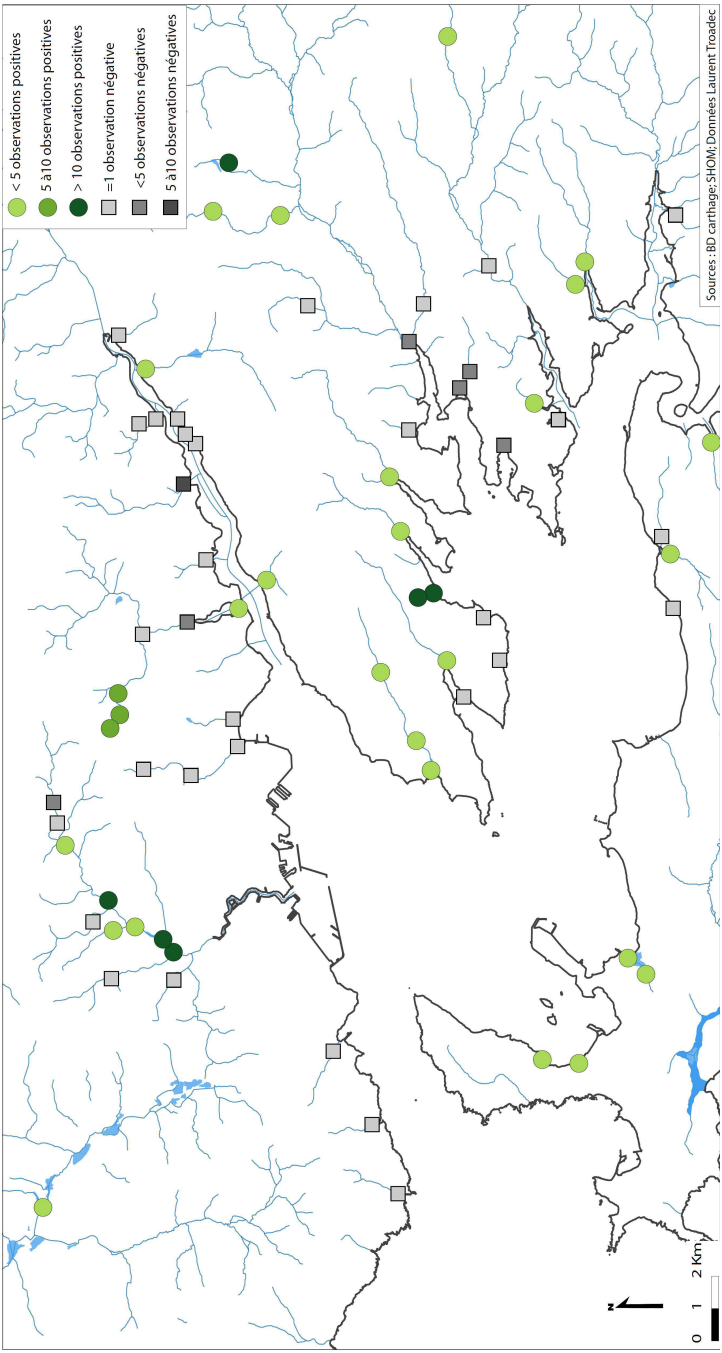

Figure 2 : Carte de la rade de Brest montrant les observations d'épreintes entre le 23 avril et le 31 décembre 2013 (source : L. Troadec).

Quel est l'historique de la loutre en rade de Brest ?

Les travaux d'Alain Le Berre sur la toponymie littorale et maritime n'intègrent initialement pas la loutre ; ce n'est qu'au début des années 1960 qu'il constate avec surprise que la loutre est alors bien connue des marins-pêcheurs interviewés, ce qui attestait de son occupation passée mais néanmoins probablement récente sur le littoral (Le Berre, 1961). Il recense ainsi soixante-neuf ports de pêche où l'espèce est présente dans les mémoires et désignée par un nom breton (dourgi, ki-dour, ki-mor, dourgon, dourgenn, kaz-mor, kiez-zour) en Basse-Bretagne. Elle est mentionnée par les pêcheurs dans dix des treize ports de la rade de Brest (de Landévennec au Relecq-Kerhuon) sous le nom vernaculaire de l'Argoat « Ki-Dour », mais il constate qu'à l'époque les populations de loutres sont en nette régression (Le Berre, 1973)).

L'espèce est alors totalement absente du Nord Finistère et les populations significatives les plus proches de la rade de Brest se trouvent à des dizaines de kilomètres, en Centre Bretagne, sur l'amont des bassins versants de l'Aulne et de l'Elorn.

Si dans les années 1980 l'espèce a disparu de la plupart des côtes de Bretagne (Braün, 1986), elle est ponctuellement mentionnée en presqu'île de Crozon, sur les côtes de la mer d'Iroise, en particulier sur l'archipel de Molène, et dans le pays bigouden où quelques individus subsistent (Lafontaine, 2005). L'étang du Loc'h à Crozon, a été considéré comme étant potentiellement le cœur du site côtier hébergeant la micropopulation dont font partie les individus observés sur l'archipel de Molène durant les années 1970-2000 (Hily, comm. pers.). C'est probablement, à cette période, le site fréquenté par la loutre le plus proche géographiquement de la rade de Brest.

Phénologie de recolonisation

Au cours des années 1990, l'Aulne canalisée et l'amont de l'Odet, puis le Steïr et la Penzé dans le Léon ont été réoccupés par la loutre d'Europe (Simonnet, 2006). L'espèce est également connue depuis les années 2000 dans l'Elorn et dans l'Aulne maritime en aval de Châteaulin (secteur de la Douffine) où elle est présente toute l'année dans la réserve des marais maritimes de Rosconnec depuis 2009 (Hily, comm. pers.).

Au cours de la dernière décennie, la recolonisation de la pointe finistérienne s'est accélérée avec l'installation de l'espèce dans le bas-Léon via l'Aber Wrac'h (figure 3) et dans les petits fleuves côtiers de la rade de Brest (rivière du Faou, Mignonne, Camfrout) (Simonnet, 2013).

Les observations sur le pourtour de la rade de Brest réalisées en 2013 (figure 2) permettent d'imaginer une recolonisation croisée qui serait issue d'une part des bassins versants entourant la rade de Brest (Penfeld, Elorn, Mignonne, Camfrout, la rivière du Faou, l'Aulne) et d'autre part à partir de la presqu'île de Crozon. Si l'essentiel des individus présents aujourd'hui autour de la rade de Brest provient probablement de la population relique du centre Bretagne, une contribution de la population de la presqu'île de Crozon n'est pas à exclure. En effet, la permanence historique d'une population isolée sur ce site suppose une reproduction régulière. Des individus en recherche de territoire issus de la presqu'île ont pu rejoindre la rade de Brest

pour concourir significativement à l'installation de l'espèce dans les cours d'eau qui s'y jettent.

L'espèce se serait ainsi installée dans l'ensemble de la rade via le réseau hydrographique, les estuaires mais aussi à partir de territoires plus littoraux.

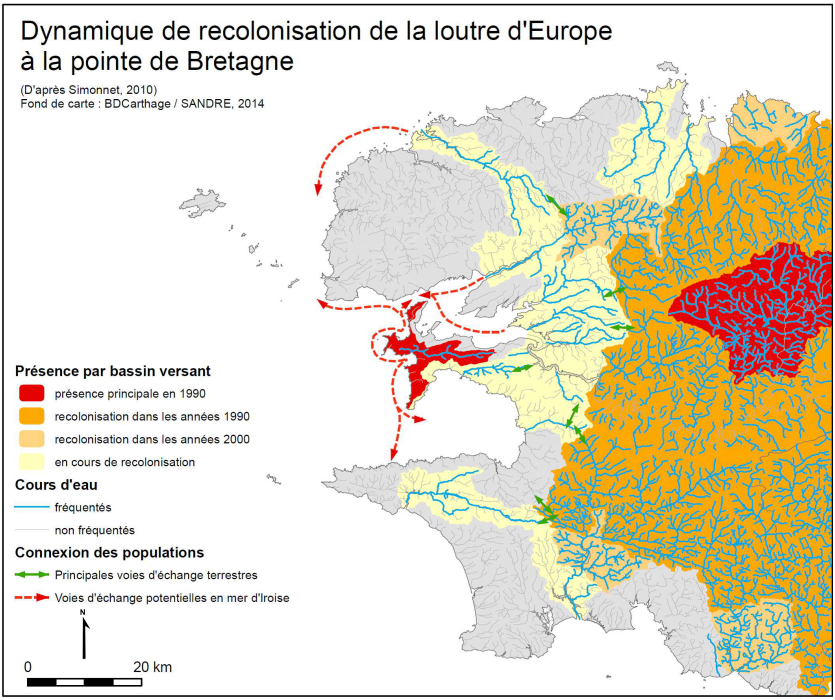

Figure 3 : Dynamique de recolonisation de la loutre d'Europe à la pointe Bretagne (d'après Simonnet, 2010b).

Quelques données sur l'écologie de la loutre en milieu marin

En milieu côtier, la taille du domaine vital de la loutre d'Europe s'étend sur quelques kilomètres (2 à 3 km), alors qu'il atteint 5 à 20 km de cours d'eau en rivière. Le domaine vital du mâle est plus grand que celui de la femelle et peut même atteindre 40 km, englobant ou chevauchant potentiellement ceux d'une ou plusieurs femelles (Kruuk, 2006). Ce mode de vie solitaire n'exclut pas pour autant l'existence d'une certaine organisation sociale. C'est en milieu littoral que Kruuk (2006) a montré que plusieurs femelles (2 à 5) utilisent un même territoire qui est défendu contre d'autres femelles ou groupes de femelles. Les individus sédentaires adultes et reproducteurs côtoient alors des individus erratiques (généralement sub-adultes) à la recherche d'un territoire où s'installer. Ces derniers peuvent alors représenter une part non négligeable de la population (jusque 30 %) (Erlinge, 1968).

La loutre d'Europe exploite tous les types de milieux aquatiques, s'adaptant et s'installant dans des habitats propres à remplir les caractéristiques essentielles à sa survie et sa reproduction. Elle doit trouver des gîtes de repos, suffisamment de nourriture, mais également des conditions favorables à sa reproduction (endroits calmes présentant des cavités pouvant abriter la mise-bas). Ces conditions peuvent être réunies sur des milieux dégradés ou artificialisés (exemple sur La Penfeld, lieu-dit Le Lannoc et dans l'anse de Moulin Neuf, lieu-dit Penalein, obs. pers.).

La loutre exploite le milieu marin pour son alimentation et ses déplacements (Moore, 2002) prospectant principalement une étroite bande d'une largeur de l'ordre de 50 à 100 mètres le long de la côte (Kruuk, 2006) où elle trouve une nourriture abondante. Par contre, le principal critère déterminant la distribution de l'espèce sur le littoral est l'accès permanent à des points d'eau douce (Beja, 1992 ; Kruuk, 2006) nécessaire pour boire et pour dessaler sa fourrure. Ce dessalage régulier est indispensable pour permettre à la fourrure de conserver toutes ses fonctions isolantes (Kruuk & Balharry, 1990), paramètre essentiel à la survie de l'espèce.

Les gîtes sont généralement situés à proximité du littoral. Il s'agit de cavités rocheuses ou de terriers parfois situés en haut des falaises. Les bordures d'estuaires (roselières notamment) et ruisseaux côtiers peuvent parfois constituer des zones d'abri intéressantes.

Pour son alimentation dans la frange littorale, la loutre fréquente préférentiellement les habitats rocheux (notamment les champs de blocs) et elle est peu attirée par les zones sédimentaires. Ainsi, elle s'alimente préférentiellement sur les champs d'algues de Fucales ou de laminaires. L'activité de pêche se concentre dans les zones intertidale et infralittorale. La loutre d'Europe exploite principalement les eaux peu profondes (Kruuk, 2006) où elle effectue la majorité de ses plongées à moins de deux mètres de profondeur (Nolet *et al.,* 1993 ; Kruuk, 2006) ne dépassant quasiment jamais 8 mètres.

Les proies les plus recherchées sont des espèces de poissons démersaux et benthiques de petite taille. Près des estuaires et des embouchures de ruisseaux côtiers, l'anguille, l'épinoche et différentes espèces de mulets sont régulièrement ingérés (Mercier, 2003 ; Kruuk, 2006 ; Parry *et al.,* 2011). Les crabes (crabe vert *Carcinus maenas*, obs. pers.) et autres crustacés (crevettes *Palaemon* spp., obs. pers.) peuvent constituer une ressource alimentaire, en particulier pour les individus immatures (Kruuk, 2006).

La rade est-elle un espace adapté pour l'espèce ?

La rade de Brest est une baie peu profonde dont la moitié de la surface totale (180 km^2) est comprise entre 0 et 5 mètres de profondeur (Troadec & Le Goff, 1997). La longueur totale du littoral y est estimée à 270 km où une grande partie de l'estran est de nature rocheuse et surplombée de petites falaises (moins de 10 mètres de hauteur). Une multitude de cours d'eau s'y jette créant des zones estuariennes de toutes dimensions, les plus importantes étant les estuaires de l'Aulne et de l'Elorn (25 et 12 km de long respectivement).

En rade de Brest, les effectifs de la population actuelle de loutre sont difficiles à évaluer. La population est probablement fluctuante et se limite vraisemblablement à la présence de quelques individus. Ainsi, la problématique de la capacité d'accueil de la rade pour la loutre demeure aujourd'hui entière.

La présence de la loutre, dans l'ensemble de la baie, semble restreinte aux estuaires de l'Aulne et de l'Elorn et, en rade, aux abords de petits cours d'eau côtiers, dont un grand nombre se caractérise par la présence de retenues d'eau sur leur cours (Kergoff, Penalein, Caro, Beaurepos, anse de Kerhuon, étang du Roual, …). En raison de cette caractéristique, les ruisseaux sont probablement préférés à certains estrans par la loutre. En effet, la zone intertidale de la rade de Brest, découvrant sur de grandes surfaces à marée basse, est un espace vaste et ouvert peu propice au caractère discret de la loutre. Le littoral serait dans ce cas exploité de manière occasionnelle, essentiellement de nuit pour l'alimentation.

Plusieurs facteurs semblent néanmoins favorables à l'exploitation du milieu marin de la rade de Brest par l'espèce. Tout d'abord, les ressources en nourriture y sont abondantes et régulières pendant toute l'année. En outre, une grande partie du littoral de la rade est rocheuse et suffisamment large, abritant des champs d'algues qui sont propices à une installation maritime de l'animal (ouest de la presqu'île de Plougastel, pointes de Logonna-Daoulas et de l'Hôpital-Camfrout, littoral nord de la presqu'île de Crozon). Par ailleurs, de très nombreux cours d'eau s'y jettent de manière permanente : le facteur « eau douce » nécessaire à la dessalure de la fourrure de l'animal n'est donc ici pas limitant (Beja, 1992). Enfin, la présence de l'espèce dans le nord de l'archipel de Molène démontre les capacités de l'espèce à se déplacer en pleine mer. La rade étant une zone relativement abritée, la circulation de l'animal est certainement possible toute l'année. Ces arguments démontrent que la rade de Brest est un lieu très favorable à l'installation durable de la loutre.

La rade de Brest n'en est pas moins un espace anthropisé. La fréquentation du littoral liée à des usages professionnels (pêche, marine, transport de passagers) et de loisir (pêche à pied, pratique de sports nautiques, randonnée, animaux domestiques) est source de dérangement et pourrait constituer un facteur limitant l'implantation de l'espèce. Même si la loutre a une activité essentiellement nocturne, elle a en effet besoin de havres de paix pour le repos diurne et la reproduction. Les collisions dues à la circulation automobile sont la première cause de mortalité accidentelle enregistrée (Simonnet, 2010b). Les nombreux axes routiers qui enjambent les cours d'eau se jetant en rade constituent un risque important pour les individus en transit (obs. pers. : collision à Gouesnou en octobre 2013). Tout en poursuivant et organisant un suivi attentif de la présence de l'espèce pour préciser sa dynamique dans la baie, il paraît nécessaire de mener rapidement une réflexion destinée à hiérarchiser les menaces et proposer des mesures de gestion adaptées.

Conclusion

La loutre est une espèce devenue emblématique du combat pour la protection de la nature en Europe. Son retour en rade de Brest, territoire duquel elle avait été chassée depuis des décennies, est une grande nouvelle. Cette réinstallation n'est pas pour autant signe d'une

meilleure qualité de l'environnement mais plutôt celui du renforcement de la population d'un animal dorénavant protégé. La rade semble constituer une bonne aire d'accueil pour l'espèce. Il est toutefois probable qu'elle se restreigne à une bande très côtière en lien direct avec les cours d'eau.

Territoriale et peu sociable, cette espèce présente toujours une faible densité sur un territoire donné. Sa réinstallation en rade de Brest sera donc probablement discrète et devrait avoir peu d'impact sur l'écosystème. En tout état de cause sa présence restera sans rapport avec l'image médiatique de la loutre de mer (*Enhydra lutris* (Linnaeus, 1758)) d'Amérique du Nord, qui est une espèce plutôt diurne, grégaire et relativement peu farouche.

Les premières observations de terrain recueillies sur le pourtour de la rade en 2013 sont concomitantes à l'ouverture officielle des bassins d'exhibition des loutres d'Europe du parc Océanopolis à Brest. Cette coïncidence constitue un défi quant au succès de l'accueil de la loutre et à la pérennisation de sa population naturelle dans cet environnement particulier. Son retour en rade de Brest impose donc la prise en compte de l'espèce dans la gestion des espaces maritimes et littoraux protégés ou non et engage la responsabilité de chacun dans la préservation de ce patrimoine naturel retrouvé.

Remerciements

Je remercie chaleureusement Iwan Le Berre (Laboratoire GEOMER - IUEM) pour son travail de cartographie, Nolwenn Quillien, pour ses conseils dans la rédaction de l'article, ainsi que Christian Hily. Remerciements et marque de soutien au GMB (Groupe Mammalogique Breton) pour ses actions de formation qui m'ont permis de perfectionner mes connaissances sur les mammifères aquatiques.

Références

Beja, P. R., 1992. Effects of freshwater availlability on the summer distribution of otters *Lutra lutra* in the southwest coast of Portugal. *Ecography,* **15,** pp. 273–278.

Braün, A. J., 1986. La Loutre en Bretagne. Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement. 44 p.

De Beaulieu, F., 1990. Chasser et parler la loutre en Finistère. *Penn ar Bed,* **146,** pp. 17–21.

Duplaix-Hall, N., 1971. La Bretagne : un des derniers refuges de la Loutre, *Lutra lutra*, en France. *Penn ar Bed,* **64,** pp. 8–16.

Erlinge, S., 1968. Territoriality of the otter *Lutra lutra* L. *Oïkos,* **19,** pp. 81–98.

Kruuk, H., 2006. Otters: Ecology, behaviour and conservation Oxford University Press, New York. 265 p.

Kruuk, H. & Balharry, D., 1990. Effects of seawater on thermal insulation of the otter, *Lutra lutra* L. *Journal of Zoology,* **220,** pp. 405–415.

Kruuk, H., Moorhouse, A., Conroy, J. W. H., Durbin, L. & Frears, S., 1989. An estimate of numbers and habitat preferences of otters *Lutra lutra* in Shetland, UK. *Biological Conservation,* **49 (4),** pp. 241–254.

Kuhn, R., 2001. Etude de l'occupation et de l'utilisation des ressources trophiques de deux milieux côtiers de la façade atlantique par la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) : la Baie de l'Aiguillon et l'Île d'Oléron (France). Rapport de DES, Université de Liège, Belgique. 46 p.

Lafontaine, L., 2005. Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne. (éd. Groupe Mammalogique Breton) Editions Biotope, Mèze. 160 p.

Le Berre, A., 1961. La loutre sur les côtes de Bretagne. *Penn ar Bed,* **27.** p. 4.

Le Berre, A., 1973. Ichtyonymie bretonne. Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

Mercier, L., 2003. Régime alimentaire de la Loutre, *Lutra lutra*, sur l'Île de Noirmoutier (Vendée). *Le Naturaliste Vendéen,* **3,** pp. 121–131.

Moore, P. G., 2002. Mammals intertidal and maritime ecosystems: interactions, impacts and implications. *Oceanography and Marine Biology: an Annual Review,* **40,** pp. 491–608.

Nolet, B. A., Wansink, D. E. H. & Kruuk, H., 1993. Diving of otters (*Lutra lutra*) in a marine habitat: use of depths by a single-prey loader. *Journal of Animal Ecology,* **62 (1),** pp. 22–32.

Parry, G. S., Burton, S., Cox, B. & Forman, D. W., 2011. Diet of coastal foraging Eurasian otters (*Lutra lutra* L.) in Pembrokeshire south-west Wales. *European Journal of Wildlife Research,* **57,** pp. 485–494.

Simonnet, B., 2010a. La loutre et les mammifères semi-aquatiques en Bretagne. In *La biodiversité des milieux aquatiques de Bretagne.* (éd. Eau et Rivières de Bretagne) **Actes du XII^e colloque régional,** pp. 21–28.

Simonnet, B., 2010b. Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. Groupe Mammalogique Breton. 50 p.

Simonnet, B., 2013. Plan National d'Action Loutre d'Europe. Déclinaison régionale Bretagne. Bilan 2012. Rapport d'activité - convention relative à l'attribution d'une aide du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer à l'association « Groupe Mammalogique Breton ». Groupe Mammalogique Breton. 14 p. + annexes.

Simonnet, F., 2006. Loutre d'Europe, la reconquête des rivières. Supplément Eau et Rivières de Bretagne, pp. 14–17.

Troadec, P. & Le Goff, R., 1997. Etat des lieux de la rade de Brest et de son bassin versant — Phase préliminaire du Contrat de Baie de la rade de Brest. Communauté urbaine de Brest. 335 p.

Annexe 1 : Photographies d'épreintes sur deux ruisseaux de la rade de Brest, à proximité de l'estran. A et B. Le Caro, Plougastel Daoulas, 05/12/2013 ; C et D. Penalein, Plougastel Daoulas, 13/11/2013.

Annexe 2 : Photographies d'épreintes sur deux ruisseaux de la rade de Brest, à proximité de l'estran. A. lagune de Kervian, Roscanvel, 28/12/2013 ; B. anse de Kéroullé, L'Hôpital-Camfrout, 12/12/2013 ; C et D. anse du Roual, Dirinon, 23/04/2013.